



**291**

**DQ15.1**

Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement technique à Drummondville  
(secteur Saint-Nicéphore)

**6212-03-021**

**Réponses à l'annexe des questions (DQ15)  
adressées à Waste Management par la  
commission du BAPE, le 10 août 2012**

## Question 1

---

*Vous projetez de mettre en place un suivi des perceptions des odeurs au voisinage (PR3.1 p.8-32).  
De quelle façon ce suivi serait-il fait ?*

### RÉPONSE :

---

WM a déjà mis en place un programme de suivi de perception des odeurs. Régulièrement, un employé effectue une tournée sur un parcours déterminé, dans les environs du lieu d'enfouissement, ce qui le mène à des lieux spécifiques où des odeurs pourraient être ressenties. Ce parcours inclut le boulevard Saint-Joseph, le chemin de l'Aéroport, le boulevard Allard, la route Caya, quelques rues du Club du Faisan, de même que le chemin Hemming, à Saint-Lucien, de l'autre côté de la rivière Saint-François, à la hauteur du lieu d'enfouissement. L'employé note l'endroit où il perçoit des odeurs, puis, le cas échéant rapporte le tout au superviseur des opérations qui fait immédiatement la recherche de la source d'odeurs et apporte les correctifs.

En parallèle, WM maintient également, depuis quelques années déjà, un registre qui permet de colliger des plaintes provenant du public, notamment par rapport à la perception des odeurs. Les données du registre des plaintes et celles provenant de la tournée de l'employé de WM permettent de mieux documenter la problématique des odeurs et la dispersion de celles-ci dans le voisinage. La compilation de ces données contribue à mieux cibler les interventions pour améliorer l'efficacité des systèmes de captage et de neutralisant d'odeurs.

Bien que WM consacre des efforts au suivi des odeurs dans le voisinage, l'entreprise investit beaucoup d'énergie afin de s'attaquer à la problématique à la source, notamment :

- en effectuant périodiquement des relevés de surface sur les secteurs où il y a eu des activités d'enfouissement ;
- en ajoutant des puits de captage lorsque la situation s'avère nécessaire ;
- en calibrant sur une base quotidienne les puits du réseau de captage. Trois employés y sont dédiés à temps plein ;
- en déployant un système additionnel de neutralisant d'odeurs dans un secteur faisant l'objet de forages pour éviter la dispersion des odeurs lors de la réalisation des travaux.

## Question 2

---

*Avez-vous envisagé l'utilisation de méthodes de suivi en continu des odeurs telle que des nez électroniques ?*

*Si non, pourquoi ?*

### **RÉPONSE :**

---

WM n'envisage pas l'utilisation de méthodes de suivi en continu des odeurs, telle que des nez électroniques, privilégiant plutôt le suivi par des personnes.